



Coralie POLLIEN

### Barème d'honoraires - Offres De Vente

Prix	Valeur
< 100 000,00 €	6000 €
100 001,00 - 400 000,00 €	6 %
400 001,00 - 600 000,00 €	5.5 %
> 600 001,00 €	5 %

Il est précisé que le barème d'honoraires affiché ci-dessus mentionne les tarifs MAXIMUMS pratiqués en application de l'arrêté du 26 janvier 2022 modifiant l'arrêté du 10 janvier 2017 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière. En cas d'inter-cabinet, nos honoraires ne dépasseront pas les valeurs indiquées au présent barème ainsi que la valeur indiquée sur le mandat de vente et/ou de recherche consentie par le mandant.

Pour la vente : En cas d'inter-cabinet, nos honoraires ne dépasseront pas les valeurs exprimées au présent barème ainsi que la valeur indiquée sur le mandat de vente et/ou de recherche consenti par le mandant.

Pour la location : Honoraires à la charge soit du locataire soit à la charge du propriétaire est égale à un mois de loyer hors charges. La somme peut être répartie à la moitié au propriétaire et l'autre moitié au propriétaire bailleur.